



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



L'AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES RECRUTE

// En bref

Où ?	Quand ?	Quoi ?	Combien de temps ?
Programme France Mobile au sein de la Direction Numérique de l'ANCT	Dès que possible	Chargé(e) de mission au sein de la Mission France Mobile	Contrat à durée déterminée de trois ans, renouvelable une fois

// Rejoignez la Direction Numérique de l'ANCT

L'ANCT, née le 1er janvier 2020 de la fusion du Commissariat Général à l'égalité des territoires, de l'Epareca et de l'Agence du Numérique, a pour mission de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets. Elle conduit des programmes nationaux territorialisés et accompagne les collectivités, leurs groupements et les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets de territoire.

La Direction Numérique a pour objectif, au sein de l'ANCT, de piloter, d'animer, d'accompagner et d'encourager des projets et des initiatives numériques dans les territoires, à travers plusieurs programmes :

- les Programmes France Mobile et France Très Haut Débit porte l'objectif que tous les Français disposent d'un accès Internet de qualité, par la généralisation du Très haut débit et de la couverture mobile 4G ;
- le Programme Société Numérique favorise la montée en compétences des 13 millions de Français éloignés des usages du numérique et outille les collectivités territoriales pour leurs stratégies d'usages et services numériques ;
- le Programme incubateur de services numériques permet l'émergence rapide de services numériques en appui à des politiques nationales en faveur des territoires ou de projets territoriaux ;
- le programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens accompagne la dynamique des tiers lieux dans leurs nouvelles approches du « faire ensemble », et met en place un réseau de 300 « Fabriques de territoire ».

// Participez aux actions de la Mission France Mobile

En janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les français.

Pour la première fois, l'État fait le choix de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire dans les critères d'attribution des fréquences mobiles, dont les autorisations arrivaient à échéance lors des prochaines années.

Cet accord va conduire à une amélioration de la qualité et à l'extension du réseau mobile. Le travail de négociation du Gouvernement et de l'Arcep a permis d'obtenir de la part des quatre opérateurs de réseaux mobiles des engagements forts et contraignants.

Les opérateurs se sont notamment engagés à démultiplier le rythme des programmes ciblés d'amélioration de la couverture, qui iront désormais au-delà des zones dites « blanches » dans le cadre d'un dispositif dit « de couverture ciblée ».

Le dispositif repose sur un processus d'identification des sites à couvrir par ces infrastructures associant étroitement les collectivités territoriales et l'État dans une logique de co-construction au sein d'équipes projets départementales.



Pour cela, une mission dédiée a été créé : la Mission France Mobile. Il lui revient notamment d'organiser cette concertation étroite avec les collectivités.

La Mission France Mobile rassemble entre 6 et 8 personnes :

- Elle pilote et met en œuvre le dispositif de couverture ciblée, en faisant le lien avec les équipes-projets locales qui identifieront les sites à couvrir ;
- Elle coordonne les sujets nationaux et apporte un appui technique et opérationnel aux équipes-projets locales.

Pour en savoir plus : www.aménagement-numérique.gouv.fr

/// Vos missions en tant que chargé(e) de mission

L'intitulé officiel de votre poste est le suivant « *Chargé(e) de mission au sein de la Mission France Mobile* ».

A ce titre :

- Vous serez le correspondant dédié des projets de déploiements de nouveaux pylônes de plusieurs équipes projets (en moyenne une vingtaine de départements par chargé(e) de mission). Vous aurez la responsabilité directe d'accompagner ces équipes projets dans l'identification des zones prioritaires à équiper, la mise en œuvre et le suivi de leur projet d'aménagement numérique.
- Vous échangerez fréquemment avec vos correspondants au sein des équipes projets et les chargés mission Numérique des SGAR, participerez aux équipes projets organisées localement et partagerez régulièrement sur des analyses techniques, juridiques et financières auprès des instances concernées.
- Vous contribuerez à la bonne coordination avec le Service de l'Économie Numérique de la Direction Générale des Entreprises et l'Arcep.
- Vous contribuerez à la préparation de la communication du gouvernement sur l'exécution de l'accord.
- Le cas échéant, vous serez responsable au sein de la Mission de chantiers projets/dossiers spécifiques et transversaux (ex : guides méthodologiques, rapports annuels, suivi de dossiers techniques, etc.).

La Mission exigera des déplacements réguliers pour accompagner les travaux au sein des territoires.

/// En résumé...

Par votre action d'accompagnement, vous êtes le référent des territoires dont vous êtes en charge et devenez ainsi une source d'information capitale pour répondre à tout type de demandes (cabinets ministériels, questions parlementaires). Pour parfaitement connaître vos dossiers, vous êtes prêts à vous déplacer régulièrement à la rencontre des collectivités, des préfetures et des élus.

/// Votre profil nous intéresse si...

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur (spécialisation souhaitable dans les communications électroniques), diplômé de droit ou d'économie (niveau master 2) avec une spécialisation en droit public et/ou en droit des communications électroniques, diplômé d'Instituts d'études politiques avec une spécialisation en administration centrale et/ou territoriale.

Vous êtes autonome, rigoureux et organisé, notamment dans la gestion de projet et la rédaction de notes/dossiers. Dynamique, vous bénéficiez d'un excellent relationnel, au sein d'une équipe et vis-à-vis de l'extérieur. Vous avez également un intérêt pour la culture numérique et l'aménagement du territoire et vous avez un sens aigu de l'intérêt général.

/// Pour postuler ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à numerique@anct.gouv.fr en précisant dans l'objet « Recrutement - Chargé(e) de mission au sein de la Mission France Mobile ».

